

# COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL 81

Siège : Pôle d'Activités Val 81 - 45, avenue Pierre Souyris - 81340 VALENCE D'ALBIGOIS

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

– Séance du 15 avril 2024 –

Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le 18/04/2024

ID : 081-248100497-20240415-2024DEL29-DE

L'an deux mille vingt-quatre, le quinze avril, à dix-huit heures, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté, sous la présidence de Monsieur Guy GAVALDA, Président.

<b>Date de convocation :</b> 2 avril 2024	<b>Présents :</b> <b>Délégués titulaires :</b> Mmes GAUSSERAND D., VIGROUX M., BAYSSE N., FABRE D., BARRAU F., DELPERIE L., GOMEZ G., CHAZOTTES F., ROBERT C. (à partir de la délibération n° 2024/19), DEYMIE C. (à partir de la délibération n° 2024/22), FRAYSSINET E., MM. VIGROUX D., GAVALDA G., MIOT B., ALMAYRAC J.-J., ASSIÉ G., ALBAR E., RIVA C., ROUDIER D., LAGALY J.P., PASTUREL N., TARROUX H., IMBERT J., ANDREOLLO B., TREMOLIERES A., BENEDET J.P. et CRAYSSAC C.. <b>Délégués suppléants :</b> -
<b>Date d'affichage :</b> 2 avril 2024	<b>Absents ayant donné pouvoir :</b> Mmes THOMAS G. (pouvoir à Mme CHAZOTTES F.), LAVAL-BARBANCE G. (pouvoir à M. ANDREOLLO B.), GUIBELIN A. (pouvoir à Mme GOMEZ G.), VERGNES N. (pouvoir à M. TARROUX H.), DEYMIE C. (pouvoir à Mme FRAYSSINET E. jusqu'à la délibération n° 2024/21), SOLIER H. (pouvoir à M. BENEDET J.P.) et M. NEGRE D. (pouvoir à M. GAVALDA G.). <b>Absente :</b> Mme CAMPAGNARO M.C..
<b>Nombre de délégués en exercice :</b> 34	<b>Secrétaire de séance :</b> M. ALBAR Eric.

### DEL 2024/29 : Création d'un emploi d'ingénieur territorial à temps complet à compter du 16 avril 2024.

Monsieur le Président expose au Conseil communautaire qu'il apparaît indispensable, suite à la création de nouveaux services et à l'arrivée de nouveaux agents au sein de la collectivité, de structurer durablement la Communauté de Communes et de recruter à cet effet un agent pour assurer les fonctions de Directeur Général des Services. Il est également nécessaire de poursuivre le développement territorial et de créer une synergie avec les Communes pour construire un projet structurant de territoire, au service de la population. Afin de pouvoir réaliser l'ensemble de ces différentes missions, il conviendrait de recruter un agent sur un poste d'ingénieur territorial à temps complet. Cet agent sera chargé de diriger l'ensemble des services et d'en assurer la coordination sous l'autorité du Président mais également de conduire les projets stratégiques de la Communauté.

Monsieur le Président propose en conséquence de créer un emploi d'ingénieur territorial à temps complet (35 heures hebdomadaires), à compter du 16 avril 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 22 voix pour, 0 voix contre et 11 abstentions :

- Accepte cette proposition,
- Autorise le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et à signer tous les documents à intervenir pour la création dudit poste et le recrutement de l'agent.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait conforme.

Le Président,  
Guy GAVALDA



Le Secrétaire de séance,

Eric ALBAR.